



Lors de la séance ordinaire tenue le lundi 7 décembre 2015, le Conseil municipal a adopté une résolution numéro 15-12-258 établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2016 en vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*.

Le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année est établi comme suit, à savoir : les séances ordinaires se tiendront les lundis et débuteront à 19 h à la salle du conseil située au 7 chemin du Vide :

• JANVIER	Lundi 18
• FÉVRIER	Lundi 8
• MARS	Lundi 7
• AVRIL	Lundi 4
• MAI	Lundi 2
• JUIN	Lundi 6
• JUILLET	Lundi 11
• AOÛT	Lundi 15
• SEPTEMBRE	Lundi 12
• OCTOBRE	Lundi 3
• NOVEMBRE	Lundi 7
• DÉCEMBRE	Lundi 5